

Procès-Verbal de réunion du conseil municipal
Séance du 3 août 2015 – 9 h 30

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille quinze, le trois août, à neuf heures trente, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au deuxième étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 28-07-2015

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme. BOGET Chantal. M. FERRERO Jean-Jacques. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTTE Dominique (à partir du point 4). Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. Mme PONSON Annie. M. TARDY Lionel.

Absents excusés : Mme CETTOUR Nadège (procuration à M. GUEYTTE Dominique). M. PACAUD Didier. (procuration à Mme OLIVIER Josy).

- 1. Nomination d'un secrétaire de séance, approbation des PV des 18 juin et 20 juillet 2015**
Approbation des Procès-Verbaux des 18 juin et 20 juillet 2015 (Lionel Tardy était présent le 18 juin).
Les deux PV sont approuvés et Annie Hugues nommée secrétaire de séance.
- 2. Frais de fonctionnement de l'école avec les nouveaux rythmes scolaires, Josy Olivier**

Délibération n° 1 Frais de fonctionnement de l'école, facturation aux communes
Frédéric Farina, le coordinateur municipal, a préparé l'état récapitulatif des dépenses des nouveaux rythmes scolaires soit 11 895,88 € pour l'année 2014-2015 et une aide de l'Etat de 2 050 €. Trente-trois (sur trente-neuf) enfants ont participé à ces ateliers du vendredi après-midi. Cela représente une dépense d'environ 300 € par enfant. Madame la maire propose de faire payer 200 € par enfant aux communes de résidence. Les frais de fonctionnement de l'école sont inchangés (500 € par enfant).
Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Madame la maire à signer les conventions avec les communes de résidence des enfants pour une participation aux frais des nouveaux rythmes scolaires de 200 € par enfant.
VOTE : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

- 3. Subventions façades, demande de M. Goitre, Josy Olivier**

Délibération n° 2 Subventions façades, demande de Monsieur Goitre
Monsieur Jean-Claude Goître a déposé au mois de mars 2015 un dossier de demande de subvention pour la réfection de sa façade.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accorde une subvention façade (plafonnée à 1 500 €) à Monsieur Goître.
VOTE : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

- 4. SIDRESO, commune de Lemps, Josy Olivier puis Dominique Gueyette**

Dominique Gueyette en est le vice-président. La commune de Lemps a demandé son retrait du SIDRESO (syndicat des rives de l'Eygues) en effet elle ne veut plus payer l'adhésion. Il propose de ne pas accepter cette sortie. Sans délibération, l'avis de la commune sera réputé non favorable.

Chantal Boget pose la question de l'utilité de ce syndicat. Dominique Gueyette lui rappelle les principales activités du syndicat : préservation des habitations, des ponts, des berges, des poissons, etc. et surtout la prévention des inondations. Le SIDRESO n'intervient pas sur les dossiers de travaux comme le chemin de Chameyer. Le regroupement des trois syndicats de l'Eygues aura plus de moyens. Unanimité contre le retrait de la commune de Lemps.

- 5. Tarifs locations tente, caution, assurance, Jean-Jacques Ferrero et Josy Olivier**

La tente communale avait été demandée par un particulier mais Madame la Maire propose de ne pas accepter les locations. Le conseil décide de ne pas louer la tente communale aux particuliers.

6. Agenda pour les travaux d'accessibilité, visite des bâtiments communaux, propositions du CDG

Délibération n° 3 Accessibilité des lieux publics, propositions du CDG05

L'adjoint Pierre Michel et Adeline Sblandano, du centre de gestion de la fonction publique territoriale, ont visité les différents lieux communaux accueillant du public. Suite à cette visite, le centre de gestion a envoyé un devis d'intervention avec différentes prestations proposées. Pierre Michel propose de ne pas prendre l'option « suivi de chantier pour 3 900 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition du centre de gestion des Hautes-Alpes pour les prestations suivantes :

Elaboration de l'agenda d'accessibilité programmée, ad'AP 4 200 €

Aménagement sur plans 1 260 €

Deux attestations d'accessibilité 360 €

Demandes de dérogation 1 560 €

VOTE : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

7. Camping municipal, demande d'une location à l'année, Jean-Jacques Ferrero

Le camping municipal est bien situé pour accueillir une clientèle de passage. Un couple a demandé de bénéficier d'un emplacement à l'année. Sur les 25 emplacements, douze sont occupés, il reste donc treize emplacements disponibles pour le passage. Pour répondre à la demande, le tarif mensualisé sera proposé (plus de souplesse qu'un contrat. Il est rappelé les problèmes rencontrés avec les contrats à l'année (emplacement non libéré et problèmes relationnels).

8. Syndicat mixte des Baronnies provençales, désignation de délégués

Délibération n° 4 Syndicat mixte du parc naturel régional des Baronnies provençales, désignation d'un(e) délégué(e) titulaire et d'un(e) délégué(e) suppléant(e)

Le décret de classement du Parc naturel régional des Baronnies Provençales est paru au Journal Officiel du 26 janvier 2015. En tant que membre du Syndicat Mixte du Parc, il y a donc lieu de désigner un(e) délégué(e) titulaire et un(e) délégué(e) suppléant(e) pour représenter la commune de Rosans au Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

- Dominique Gueytte, délégué titulaire
- Josy Olivier, déléguée suppléante

VOTE : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

9. Personnel communal, suite d'une décision du comité médical

Le comité médical a déclaré inapte à ses fonctions un agent. La mairie a proposé son licenciement pour inaptitude à la commission administrative paritaire, CAP, du 4 août.

10. Grand pré, vente de quatre logements

Les appartements à la vente ont tous été vendus. Pierre Michel propose de mettre en vente quatre logements supplémentaires dans le bloc voisin. Le conseil accepte, un seul appartement de ce bloc est occupé par un locataire.

11. Gendarmerie, courrier de la sénatrice, motion de la CCIB

Madame la Maire fait lecture de la lettre de la sénatrice au ministre de la défense pour le maintien de la gendarmerie de Rosans. Elle reprend les arguments de la commune notamment la baisse des ressources, la population vieillissante et handicapée aux revenus modestes.

La CCIB a pris une motion le 22 juin et l'AMDRAS propose une motion aux maires de l'ancien canton de Rosans (et l'Epine et Montmorin) ainsi qu'une pétition.

Karine Berger apporte aussi son soutien. Madame la Maire fait lecture du courrier de la mairie au Préfet. Elle rappelle à cette occasion les menaces de mort proférées à l'encontre de plusieurs personnes pendant la fête votive et donc le besoin de conserver la gendarmerie.

Délibération n° 7 Gendarmerie, motion proposée par l'AMDRAS, maintien de la gendarmerie sur le site de Rosans

Une motion est proposée par l'association pour le maintien et le développement de la ruralité dans les Alpes du Sud, AMDRAS. « Les maires du secteur d'intervention de la gendarmerie de Rosans ayant été informés par les autorités de l'Etat d'un projet de suppression de cet équipement, équipement implanté depuis près d'un siècle dans cette commune, demandent le maintien de ce service en l'état. »

Considérant

- ce service indispensable dans un secteur isolé, service qui donne toute satisfaction à la population concernée
- sa proximité, un atout pour la tranquillité des citoyens ainsi que pour le développement et l'épanouissement de ce territoire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette motion

VOTE : Pour : 12

- Contre : 0

- Abstention(s) : 0

12. Cimade, proposition d'accueil, Jean-Jacques Ferrero

Délibération n° 5 Cimade, proposition d'accueil de réfugiés

Monsieur l'adjoint, Jean-Jacques Ferrero informe que des Rosanais avaient pris contact avec la mairie, émus par la situation de certains réfugiés. Il a représenté la mairie à la réunion du 1^{er} août 2015 organisée par la Cimade, association de solidarité active non politique ainsi que les cercles de silence (frères franciscains). Il a évoqué la possibilité d'accueillir deux familles avec enfants sous réserve de l'acceptation du conseil municipal. A la suite de quoi, une lettre serait adressée au Préfet pour une rencontre. Après débats, Madame la Maire rajoute qu'il y a à ce jour quatre logements F4 de libres aux HLM des Buissons, ce qui n'était jamais arrivé. Pour accueillir deux familles, il n'y aura pas de problème de logement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

autorise Madame la Maire à engager des démarches auprès de la préfecture pour travailler sur les modalités d'accueil de ces deux familles

VOTE : Pour : 11

- Contre : 1 (Annie PONSON)

- Abstention(s) : 0

Le débat a porté sur la possibilité de travailler, sur la disponibilité des logements, sur la richesse apportée par une dynamique nouvelle, sur les ressources des personnes susceptibles d'être accueillies. Annie Ponson a voté contre par rapport à l'absence de travail.

13. Prévention de l'addictologie et l'alcoologie, permanences à Rosans, Jean-Jacques Ferrero

La population est de plus en plus sujette à différentes addictions (jeux, Internet, jeux d'argent). L'association (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) propose de venir à Rosans une fois par mois. A l'automne, ils organiseront une réunion publique d'information.

14. ONF, motion

Délibération n° 5 ONF, motion concernant le contrat d'objectifs et de performance 2016-2020

Une motion est proposée par le personnel des Forêts. Considérant l'importance de la surveillance des forêts par du personnel de proximité Madame la Maire propose de soutenir la démarche de l'union syndicale, SNUPFEN.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la motion et soutient l'union syndicale des personnels des Forêts.

VOTE : Pour : 12

- Contre : 0

- Abstention(s) : 0

15. Association des Maires de France, journée du 19 septembre, Jean-Jacques Ferrero

L'association des maires de France (AMF) qui comprend toutes les tendances politiques organise une journée d'action le 19 septembre. Elle propose une motion que les conseillers municipaux signent destinée à préserver l'identité communale et la proximité et le maintien de l'activité économique et les services publics locaux.

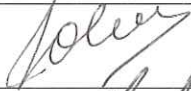
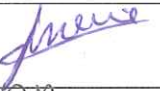




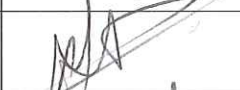
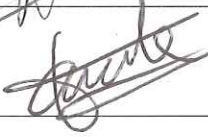

16. Lettre de la sénatrice, appel au bon sens

Il est proposé le transfert de la compétence du tourisme aux intercommunalités. La sénatrice est contre et sur proposition de Jean-Jacques Ferrero, le conseil vote contre.

17. Questions diverses

- Commerce. Suite à des difficultés exprimées par un commerçant dans sa relation avec un autre commerçant, il est conclu que la meilleure solution résiderait dans une médiation extérieure.
- Tourisme, Jeannine Geneix. Le chemin des roses a été présenté au village Paul Bert, lors des pots d'accueil, occasion d'échanges. Le contrat CDI de Mathilde Gougne a été signé par l'office de tourisme intercommunal des Baronnie, OTIB, le 31 juillet.
- Bilan positif du comité des fêtes par Jean-Claude Bessière.
- Bâtiment de la cure. L'évêché ne prête pas le logement le temps des travaux à l'office de tourisme mais est d'accord pour que les garages sous le logement soient rendus à la mairie.
- Centrales villageoises, Dominique Gueytte. Le projet sur la toiture de l'ADSEA ne se fera pas (conteneur devant). Un autre toit d'environ 60 m² est recherché. EDF a accordé un délai supplémentaire pour commencer les travaux (décembre).
- Stationnement. Parking privé et voie publique, la rue de l'Aire est à tracer
- Cimetière, les arbres du voisin limitrophe abîment les tombes
- Répression des fraudes, suite à leur visite début juillet pour les aires de jeux, il a été décidé d'enlever les jeux à côté du camping et d'aménager cette zone pour permettre le stationnement des cars et des véhicules du garage.

Séance publique levée à 12 h 00.

	Présent	Signature		Présent	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X		GENEIX Jeannine	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	X		HUGUES Annie	Secrétaire de séance	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	X		PACAUD Didier	Absent excusé procuration à Josy Olivier	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X		PONSON Annie	X	
CETTOUR Nadège, 4 ^{ème} adjointe	Absente excusée, procuration à Dominique Gueytte		TARDY Lionel	X	
BESSIERE Jean-Claude	X				
BOGET Chantal	X	